



Une délégation de l'African Guarantee Fund (AGF) en visite chez Komï Sélom Klassou

Une délégation de l'African Guarantee Fund (AGF) ou Fonds africain de Garantie, conduite par le Président du Conseil d'Administration de l'African Guarantee Fund West Africa (AGF-West Africa, ex Fonds GARI), M. Félix Bikpo a été reçu ce mercredi 06 juin en audience par le Premier Ministre Komï Sélom Klassou.

Les échanges ont porté sur les travaux des assemblées annuelles de l'AGF West Africa en cours au Togo. Occasion également de présenter au chef du gouvernement, la nouvelle Directrice Générale de l'AGF pour l'Afrique de l'Ouest en la personne de Mme Adidja Zanouvi.

Le mandat de la nouvelle Directrice Générale Afrique de l'Ouest de l'AGF est de poursuivre la mission du Fonds qui est d'aider à la promotion du secteur privé et plus particulièrement des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

« Désormais, le Fonds Africain de Garantie (AGF) se focalisera beaucoup plus sur le financement des petites et moyennes entreprises que sur les entreprises de manière générale », a déclaré Félix Bikpo.

« Nous sommes également au Togo pour accélérer la collaboration entre notre institution et le gouvernement togolais pour le bien-être de l'économie togolaise et pour réduire la pauvreté aussi bien au Togo que dans la sous région », a-t-il ajouté.

Basé à Lomé, le Fonds Africain de Garantie de l'Afrique de l'Ouest (AGF-West Africa) est la nouvelle appellation de l'ex Fonds de Garantie des Investissements Privés en Afrique de l'Ouest (Fonds GARI) racheté en 2015 par le Fonds Africain de Garantie (AGF) dont le siège est au Kenya.

Cris DADA



Banque mondiale : Appui budgétaire de 40 millions de dollars en perspective pour Le Togo

Le Togo pourra très prochainement bénéficier d'un appui budgétaire de 40 millions de dollars US de la part de la Banque Mondiale. L'annonce été faite par le Directeur des opérations de l'institution financière, M. Pierre Laporte reçu en audience ce mardi par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

Les échanges ont en effet porté sur le renforcement du partenariat entre le Togo et la Banque Mondiale notamment l'appui budgétaire dont le pays va bénéficier.

«Nous avons discuté de l'évolution de notre engagement avec le Togo. Nous constatons que le portefeuille se comporte bien, le décaissement avance bien. La Banque Mondiale va accorder 40 millions de dollars comme appui budgétaire pour cette année et va continuer à appuyer le pays dans ses projets de développement », a déclaré Pierre Laporte à l'issue de l'entretien.

Ce dernier s'est par ailleurs félicité de l'excellente qualité de la relation de partenariat entre le Togo et la Banque, et des réformes dans lesquelles s'est engagé le Togo dans divers secteurs à savoir ceux de l'énergie, des transports aériens et des télécommunications.

« La perspective d'un appui budgétaire pour notre pays de 40 millions de dollars annoncée par M. Laporte s'inscrit dans la continuité de la qualité de ladite coopération que je salue », a indiqué Faure Gnassingbé sur son compte twitter.

Cris DADA



La société QNET se fait davantage connaître au Togo

Les responsables de la société QNET optent pour la communication pour se faire connaître davantage au grand public et par la même occasion, rassurer l'opinion sur le caractère légal et transparent de leurs activités. C'est dans ce sens que cette société spécialisée dans le commerce en ligne et la vente direct par réseau, a organisé ce lundi 28 Mai à Lomé, une rencontre avec la presse pour présenter ses activités et la qualité de ses produits.

Présente dans plus de 100 pays dont environ 12 ans déjà au Togo, QNET est une société qui, par son système de marketing de réseau, met à la disposition du public diverses gammes de produits notamment pour les soins corporels, les bijoux, les filtres à eau, les appareils électroniques et des produits pour contrecarrer les ondes magnétiques entre autres.

Les responsables de la société estiment que c'est parce que la population est mal informée que certaines personnes ont un sentiment de méfiance vis-à-vis de QNET et de ses activités et produits.

« Ce que les gens doivent savoir c'est que nous sommes une société très sérieuse. Nous avons signé un partenariat avec le club de Manchester City, notre marque est affichée sur le maillot de l'équipe homme et dame. En plus nous sommes aussi sponsor officiel de la Confédération Africaine de Football », a indiqué Rajesh Rao, le responsable des relations publiques au QNET.

« Vous croyez que si nous étions une entreprise d'arnaque et de fraudes, Manchester qui est un grand club d'Europe et la CAF vont accepter signer partenariat avec nous ? », a-t-il ajouté à l'endroit de tous ceux qui font circuler de fausses

informations sur QNET.

Le Directeur régional Afrique subsaharienne de QNET est pour sa part revenu sur les avantages d'un réseau marketing en ligne par rapport au commerce ordinaire. Selon Biram FALL en effet, à la différence du commerce ordinaire où il faut se déplacer à chaque fois pour aller faire les achats, la vente directe en ligne à l'image de ce que propose QNET, offre l'avantage du gain de temps car dit-il, il n'y a presque par d'intermédiaire dans la mesure où l'acheteur lui-même entre directement en contact avec le produit voulu.

Les conférenciers par ailleurs ont saisi l'occasion de cette rencontre avec la presse pour présenter certains de leurs produits notamment le «Beudus3 » qui permet d'amplifier l'énergie humaine et d'influencer positivement tout ce qui est liquide et le CP3, un appareil qui protège un individu contre les ondes électromagnétiques et les effets néfastes liés à l'utilisation des téléphones portables et autres appareils électroménagers.

David



Un pas de plus vers le marché

unique du transport aérien en Afrique

Créer un seul et unique marché du transport aérien en Afrique, libéraliser l'aviation civile sur le continent pour booster l'intégration économique, voilà quelques objectifs de la mise en place du Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA). Le projet suit son cours. La 4^{ème} réunion du groupe de travail ministériel pour sa mise en œuvre s'est ouverte à cet effet vendredi 25 Mai à Lomé.

Le Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA) est l'un des 12 projets phares de l'agenda 2063 de l'Union Africaine. La réunion de Lomé est une initiative de la Commission de l'Union Africaine (UA), en partenariat avec la Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC).

Les travaux qui vont durer quatre jours, tourneront autour de la libéralisation du ciel africain et de l'harmonisation des accords bilatéraux sur les services aériens. Ils permettront d'identifier les blocages de l'opérationnalisation du marché unique et de favoriser des accords bilatéraux entre Etats et compagnies pour plus de fluidité dans le transport aérien sur le continent.

« La réunion de Lomé vise à faciliter la mise en œuvre des décisions des Chefs d'Etat et de gouvernement en vue de traduire dans la réalité le marché unique du transport aérien en Afrique », a indiqué à l'ouverture des travaux, le ministre togolais des Transports, Ninsao Gnofam.

L'opérationnalisation du MUTAA devrait permettre selon les informations, de déboucher sur la création de 300 000 emplois directs et de deux millions d'emplois indirects. A ce jour, 23 Etats africains se sont déjà engagés en faveur de ce marché aérien unique, selon la Commission de l'Union africaine.

Pour rappel, le MUTAA a été lancé à l'issue des travaux du 30^e Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine tenu les 28 et 29 janvier derniers au siège de l'institution à Addis Abeba, en Ethiopie. C'est le Chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé qui a été désigné pour conduire le processus.

David



Finance publique : Le Togo vers une nouvelle démarche budgétaire orientée vers la performance

Le Togo s'active pour le respect de l'une des directives de l'UEMOA qui porte sur le principe de la gestion axée sur les résultats. Désormais, le budget devra se présenter sous forme de « budget programme » et la date butoir est le 1^{er} janvier 2019.

Afin de permettre aux présidents d'institutions et secrétaires généraux des ministères de s'approprier cette nouvelle démarche budgétaire orientée vers la gestion par la performance, un séminaire est organisé à leur endroit depuis

ce jeudi à Lomé autour du thème : « Fonction, rôle et responsabilité des ordonnateurs ».

« Le budget programme ou document de programmation pluriannuelle des dépenses (DPPD) est un document qui précise comment les moyens sollicités par chaque organe ou institution seront utilisés pour atteindre les objectifs fixés. Il est constitué d'un ensemble de programmes déclinés en actions, en activités et en tâches », a expliqué Mongo Aharh-Kpessou, secrétaire permanent chargé des réformes au Ministère de l'économie et des finances.

Selon lui, le budget programme permet, in fine, d'améliorer la gestion par la performance et de mesurer les résultats de chaque institution et de chaque ministère avec des indicateurs y associés, dans le cadre de la gestion axée sur les résultats. *« Chaque responsable de programme répondra désormais des résultats obtenus à partir des actions précises par rapport aux objectifs précis préalablement fixés »*, a-t-il fait savoir.

Dans la nouvelle configuration, ce sont les présidents d'institutions qui seront ordonnateurs principaux des dépenses de leur institution respective au même titre que les ministres. Les ordonnateurs prescrivent l'exécution des recettes et des dépenses.

Afin d'éviter toutes dérives dans la gestion des finances publiques, il est prévu de déployer auprès des ordonnateurs, des corps de contrôle notamment la Direction Nationale du Contrôle Financier.

David S.



Les acteurs industriels en séminaire de renforcement de capacités à Lomé

Les acteurs du secteur industriel sont depuis ce mercredi à Lomé à un séminaire d'information et de sensibilisation sur le Programme de Restructuration et de la Mise à Niveau (PRMN), un programme sous régional qui matérialise la volonté de l'UEMOA d'intégrer et de positionner avantageusement le secteur productif dans le contexte concurrentiel des accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et la perspective de partenariat économique avec l'Europe (APE).

Cet atelier de sensibilisation permettra à ces acteurs industriels de mieux apprécier les défis qu'ils doivent relever afin que les industries soient performantes, compétitives et plus efficace dans le développement du pays. Il répond en effet à l'impératif de compétitivité du pays face aux produits internationaux dans un contexte d'ouverture des marchés mondiaux prônée par l'OMC.

Ce séminaire qui se veut un cadre d'échanges entre les experts et les professionnels de l'industrie offrira par ailleurs l'occasion aux participants de dégager les outils qui permettront de relever les défis pour une meilleure compétitivité des entreprises togolaises dans la sous-région et à l'international.

La libération des échanges commerciaux offre sous certaines conditions, les opportunités aux pays en développement pour leur ancrage dans l'économie mondiale. Elle leur impose en même temps de mettre en œuvre des programmes et des actions en vue de permettre aux entreprises de la sous région de se mettre à niveau face aux exigences du libre échange et de renforcer leurs capacités d'offre.

Pour la Directrice du Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau, initiateur de ce séminaire, Mme Irène Blavi Sagbo, *« en dépit des mesures prises, les entreprises togolaises sont réticentes pour s'y engager et le secteur n'a pas pu émerger d'où la nécessité de saisir cette opportunité pour discuter, échanger et proposer des stratégies adaptées à notre spécificité afin de renforcer notre capacité industrielle ».*

Le Ministre de l'Industrie et du tourisme, Ihou Attigbé a pour sa part estimé que ce Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau s'inscrit dans la droite ligne des réalisations des Objectifs de Développement Durable (ODD) et plus précisément dans la réduction de la pauvreté.

Espoir AMEHOASSI



La décentralisation

financière au centre d'un atelier de formation à Kpalimé

La composante financière d'une politique de décentralisation est souvent la plus délicate et les autorités centrales sont souvent interpellées sur une absence d'adéquation entre les ressources et les compétences transférées. Pour développer une meilleure compréhension des enjeux de la décentralisation financière notamment les relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales, un atelier de formation sur les relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales s'est tenu du 14 au 19 mai dernier à Kpalimé (environ 120 km au nord ouest de Lomé).

Initiée par le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités en collaboration avec celui de l'économie et des finances, cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du champ d'action III du Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL), cofinancé par la Coopération allemande GIZ et l'Union Européenne (UE).

Le champ d'action III vise en effet le renforcement des compétences conceptuelles et spécifiques au niveau national et sous-national, en matière de transfert de ressources, de tâches et de responsabilités. Il vise également à renforcer les capacités du gouvernement d'identifier et de couvrir les besoins financiers de moyen terme des collectivités territoriales.

Cette formation a regroupé une vingtaine de cadres des ministères de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, de l'économie et des finances ayant une mission de tutelle financière et de

gestion des fonds des collectivités territoriales.

Des représentants de l'Union des communes du Togo, des centres de formation, de la cours des comptes, de l'école nationale d'administration et des partenaires techniques et financiers ont également pris part à cette rencontre.

Le Chef de Mission du Groupe Eco Consult Martin FINKEN, le représentant du Secrétariat Permanent- PRPF Dedji Affo, le Directeur de la Décentralisation et des Collectivités Locales TOUH Pahorsiki étaient également présents.

Cette formation vise à développer les capacités des participants à contribuer à l'établissement d'un meilleur système de relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales du Togo.

Elle a permis aux participants après six (6) jours de travaux, d'avoir une meilleure compréhension des systèmes possibles de relations financières entre l'Etat et les Collectivités territoriales ainsi que leurs caractéristiques et de connaître les leviers habituels permettant d'améliorer les systèmes existants de relation financières entre l'Etat et les Collectivités territoriales.

Cette formation a également permis aux participants d'avoir une bonne connaissance sur les forces et faiblesses du système de relations financière entre l'Etat et les collectivités territoriales ainsi que sur les voies possibles d'amélioration.

« L'Etat togolais est résolument engagé dans la question de la réalisation de la décentralisation, dont le processus aboutira à l'organisation des élections locales. La décentralisation, ce n'est pas seulement les élections locales, mais comment les collectivités locales vont fonctionner », a souligné le Directeur de la Décentralisation et des Collectivités Locales, TOUH Pahorsiki.

« Donc la question de relation financière entre l'Etat et les collectivités territoriales est au cœur même du processus de la décentralisation. Cette rencontre a pour objectif d'échanger sur cette question financière afin de ressortir les conclusions et formuler les recommandations qui aideront le gouvernement, qui est en train de travailler sur cette question financière dans le cadre de la décentralisation », a-t-il précisé.

Le Directeur de la Décentralisation et des Collectivités Locale a renouvelé la gratitude du gouvernement togolais à l'endroit de la Coopération allemande pour son accompagnement multiforme dans ce processus de décentralisation.

Le Conseiller Technique Sénior du ProDeGoL Bawénao AJOKE a au nom de la Cheffe du Programme, exprimé sa reconnaissance et sa gratitude aux autorités togolaises notamment celles des ministères de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, de l'économie et des finances, qui œuvre pour faire avancer le processus de la décentralisation.

La Présidente de la Délégation Spéciale de la Commune de Kpalimé, Mme Akou Enyonam AGBEDZI, a de son côté indiqué que les collectivités territoriales apprécient à leurs juste valeur la tenue de cet atelier, qui permettra de « cerner les contours des relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales, en vue d'explorer les voies et moyens de leur amélioration ».

Durant six (6) jours les participants se sont familiarisés avec des modules relatifs à la « Vue générale de la décentralisation financière », « la fiscalité des collectivités territoriales dans les finances publiques », « les transferts de l'Etat aux collectivités territoriales ».

D'autres modules tels que « l'accès des collectivités territoriales à l'emprunt », « les ressources du patrimoine et

du service rendu », et « les aspects particuliers des relations financières Etat – collectivités territoriales » étaient également au menu des travaux, à l'issu desquels des conclusions ont été prises et des recommandations formulées à l'endroit du Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales et celui de l'économie et des finances

De notre correspondant à Kpalimé, Mensah ASSOGBAGUE



Inclusion financière : «ECO CCP», une innovation lancée ce mardi à Anfoin

Un nouveau produit vient de voir le jour dans le cadre de la politique d'inclusion sociale, financière et de développement de l'économie numérique dans les communautés à la base au Togo. Il s'agit de «ECO CCP» officiellement lancé ce mardi 15 Mai à Anfoin dans les Lacs à travers une cérémonie présidée par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

Le Compte ECO CCP est une initiative du Ministère des Postes et de l'Economie Numérique, en partenariat avec la Société des Postes du Togo et les opérateurs de téléphonie mobile Togocel et Moov.

Il s'agit d'un produit innovant et révolutionnaire qui, à partir du code *165#, permet de disposer instantanément, sans aucune formalité, d'un compte épargne gratuit et rémunéré à la Poste, à partir d'une application mobile tenant lieu de porte-monnaie électronique (PME).

Le Compte ECO CCP selon le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique, répond à un triple objectif : accroître le taux de bancarisation des populations et l'amélioration de l'inclusion financière du monde rural, promouvoir et encourager la mobilisation de l'épargne des couches sociales vulnérables et contribuer, par la même occasion, à l'éducation financière des jeunes et à la sensibilisation du monde rural à l'économie digitale.

« Le compte ECO CCP traduit la volonté du gouvernement togolais, conforme à la vision du Chef de l'Etat, de s'appuyer sur l'infrastructure mobile pour décentraliser la prospérité. Au-delà, c'est un bel exemple de coopération car cette initiative n'a été possible que grâce à l'interopérabilité des deux opérateurs de téléphonie mobile que sont Togocel et Moov à qui il convient de rendre hommage », a indiqué Mme Cina LAWSON, Ministre des Postes et de l'Economie Numérique.

« Ce produit innovant, simple et pratique, va permettre de capter cette masse monétaire dormante tout en permettant à nos concitoyens de bénéficier des avantages d'un compte épargne rémunéré et d'effectuer également des transactions sécurisées (virements, transferts, épargne, règlements...) comme dans une banque classique, mais à partir de son portable », a pour sa part ajouté Kwadzo Dzodzro KWASI, Directeur Général de la Société des Postes du Togo.

David



Des journalistes outillés sur le caractère légal et innovant des activités de l'ESMC

C'est à un exercice d'explication et de démonstration que se sont donnés ce mercredi à Lomé, les responsables de l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) au cours d'un atelier de formation des journalistes, initié par le Réseau des Médias Engagés pour le Développement Durable au Togo (RÉMEDD-Togo). « Les règles de l'innovation des activités de l'ESMC », c'est en effet le thème au centre des échanges qui ont permis aux journalistes de s'informer sur le cadre légal et surtout innovant des activités de cette entreprise très engagée en faveur de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Togo.

Cet atelier qui a regroupé patrons de presse et journalistes membres du RÉMEDD-Togo, intervient après celui du 20 avril dernier qui avait porté sur l'objectif 9 des ODD qui demande à « *bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation* ».

Le chargé d'affaires à l'ESMC, Foudou BOUKPESSI a expliqué que l'ESMC est une entreprise innovante dans le commerce sur internet car déjà porteuse du Progiciel MCNP (Marché de Crédit

en Nature Pérenne), une innovation technologique en parfaite symbiose avec l'ODD n°9, pour une nouvelle forme d'organisation des affaires commerciales.

« *ESMC en tant que innovation, met d'abord en œuvre le modèle d'Economie Sociale de Marché Commun, une économie d'intégration universelle sans laisser personne de côté pour apporter la solution qui consiste à concilier efficacité économique et justice sociale* », a-t-il indiqué, avant d'ajouter que l'ESMC se présente comme la solution à plusieurs problèmes notamment le manque du pouvoir d'achat ou de la clientèle solvable et fidèle sur le marché, le manque d'argent ou encore de travail.

Le Progiciel MCNP a déjà à son actif 182 marques déposées dont l'ESMC détient les certificats. C'est à ce titre que l'Entreprise met à la disposition de ses souscripteurs abonnés, des comptes d'activités marchandes qui servent à participer aux quatre activités de l'ESMC à savoir : la souscription pour soi et pour tiers aux Comptes Marchands et aux bons de consommation, les achats et ventes en ligne contre Ordre de Prélèvement Irrévocable (OPI), l'achat-vente réciproque, et prestataires de la production commune.

« *ESMC, dans l'exercice de ses quatre activités innovées, s'est dotée de onze règles fondamentales qu'elle observe dans le respect de la loi, conformément à l'objet de son immatriculation au RCCM n° : TG-LOM 2018, n° Fiscal : 145587D, CNSS n° : 42425* », a précisé Mathieu Fayéwa, Pionnier à l'ESMC.

Le Président du RÉMEDD, Isidore Sassou Akollor, a pour sa part souhaité que cette formation permette aux Hommes de médias d'éclairer l'opinion sur les questions qui se posent au sujet des activités de l'ESMC afin de permettre à la population de mieux cerner l'importance économique de l'innovation technologie dont l'Entreprise est porteuse.

Il faut rappeler que le RÉMEDD regroupe plus de 200 médias engagés à accompagner les secteurs public et privé dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 au Togo, l'un des pays pilote dans ce nouveau programme de développement porté par les Nations Unies.

David



La digitalisation des services financiers au centre d'un atelier de formation à Lomé

Dans son engagement à poursuivre l'accompagnement du secteur de la micro finance à réussir l'utilisation de la technologie au service de la finance au niveau des Systèmes financiers décentralisés (SFD) au Togo, le Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel initie une série de formation des acteurs sur la digitalisation des services financiers. Après celle de Mars dernier, la deuxième phase de cette formation axée sur la gestion des réseaux d'agents a ouvert ses portes ce lundi 07 Mai à Lomé.

L'objectif est d'amener tous les acteurs du domaine de la finance à agir sur ce levier d'inclusion financière que

constitue la digitalisation, pour un meilleur développement de la bancarisation au Togo.

Cet atelier de quatre jours regroupe des cadres supérieurs des opérateurs de téléphonie mobile, des chefs d'entreprises, des responsables de canaux de distribution, des responsables des opérations de même que des chefs de départements impliqués dans la définition de la stratégie des prestataires de services financiers, des coopératives d'épargne et des banques.

Ce programme de formation présente les options stratégiques possibles pour une institution de micro finance qui souhaite se lancer dans la finance digitale. Il met par ailleurs en lumière les enjeux relatifs au choix et à l'implémentation de chacune de ces options.

« La formation nous éclairera, entre autres sur la conception et l'innovation des produits, l'implémentation de la technologie, la stratégie de distribution et de partenariat, les structures de coûts et sources de revenus et l'introduction au risque et la fraude dans la finance digitale », a indiqué Mme Assih Mazamaesso, secrétaire d'Etat en charge de l'inclusion financière et du secteur informel.

Au Togo, les institutions de micro finance sont de plus en plus confrontées à la pression d'évoluer vers la digitalisation de leurs services. Selon le secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière, les avantages de la finance digitale sont nombreux dans la mesure où les services financiers digitaux permettent de réduire les coûts opérationnels et d'accroître la portée et l'efficacité des institutions financières.

David SOKLOU